



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit d'impôt

Question écrite n° 99560

## Texte de la question

M. René-Paul Victoria attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'article 13 du projet de loi de finances pour 2011. En effet, celui-ci prévoit la suppression de l'avantage fiscal pour les investissements portant sur des installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil. Il prévoit, également, la mise en place d'une commission composée d'élus et de représentants de l'administration chargée d'évaluer précisément l'impact de l'ensemble des dispositions prises. Aussi, il souhaiterait savoir où en est la création de cette commission qui doit rendre un avis avant l'été prochain.

## Données clés

**Auteur :** [M. René-Paul Victoria](#)

**Circonscription :** Réunion (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99560

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 2011, page 1109

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)